

Zeitschrift: L'Enseignement Mathématique
Band: 7 (1905)
Heft: 1: L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE

Kapitel: Suppression systématique du tracé de la ligne de terre en Géométrie descriptive.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chaque expression U_i est la somme d'un nombre limité de termes consécutifs de la série donnée. Ainsi, par un groupement de termes consécutifs convenablement opéré dans cette série, on la remplace par une série $U_0 + U_1 + U_2 + \dots + U_i + \dots$, dont les termes, à partir du second, sont inférieurs en module aux nombres (donnés *a priori*) $2\alpha_1, 2\alpha_2, \dots, 2\alpha_i, \dots$.

Cette proposition, dont plusieurs auteurs se sont déjà servis, à la forme près, dans des mémoires scientifiques, me paraît mériter de prendre place dans l'enseignement élémentaire. Elle permet, lorsqu'on veut établir certaines propositions relatives aux séries uniformément convergentes les plus générales, de se restreindre, dans la démonstration, au cas particulier signalé. Les simplifications qui résultent de ce fait sont considérables dans certains cas, par exemple, comme l'indique M. GODEFROY, dans la question de la dérivation des séries, traitée par lui d'après M. STOLZ.

René BAIRE (Montpellier)

Suppression systématique du tracé de la ligne de terre en Géométrie descriptive.

Dans le Tome III de votre excellente Revue, p. 300, vous demandez quels sont les pays où l'on se borne, dans l'enseignement de la Géométrie descriptive, à n'employer que la direction de la ligne de terre, sans en fixer la position.

En Belgique, dès 1885, nous avons supprimé la position absolue de la ligne de terre, dans notre enseignement oral à l'École militaire, sans même connaître l'idée que M. MANNHEIM avait émise à ce sujet en 1882, dans les *Nouvelles Annales de Mathématiques*, tellement l'idée est naturelle pour ceux qui font de la Géométrie descriptive en vue des applications aux travaux de l'ingénieur.

En 1892, fort d'une expérience déjà longue et concluante, nous nous sommes décidé à publier, pour le Livre I de la 1^{re} Partie de notre Cours, une édition conforme en tous points à notre enseignement oral de cette époque. Les méthodes nouvelles suivies à l'École militaire, et en particulier, la suppression systématique de l'usage de la ligne de terre étaient ainsi rendues publiques : immédiatement après, l'enseignement de la Géométrie descriptive a été transformé à l'Université de Bruxelles (*Revue Universitaire*, 1892, p. 119) ; l'année suivante, M. MANSION a cru devoir nous critiquer, tout en nous permettant de défendre nos idées dans *Mathesis* 1893, pp. 40-45) ; depuis, les anciennes méthodes ont été abandonnées successivement dans presque tous les établissements d'enseignement moyen et à partir de 1900, le Gouvernement n'a plus donné que la direction de la ligne de terre dans les programmes de ses concours généraux (*Revue de Mathématiques spéciales*,

tome VI, p. 176; tome VII, p. 344 et tome VIII, p. 55); cette année enfin, l'Université de Louvain a littéralement calqué l'enseignement donné à l'École militaire, dans ses « Notes du Cours de Géométrie descriptive de l'Université catholique de Louvain », notes publiées sans nom d'auteur (Louvain, 1904).

On peut donc affirmer qu'en Belgique, l'évolution prévue en 1893 (*Mathesis*, 1893, p. 45) a été complète et rapide; nous pouvons ajouter qu'il en est résulté un progrès considérable, comme le prouvent annuellement, jusqu'à l'évidence, les examens d'entrée à l'École militaire.

Signalons encore qu'en Portugal, le Cours de Géométrie descriptive de l'École polytechnique, publié en 1899 par L. P. da Motta PEGADO se borne à n'employer que la direction de la ligne de terre.

(*Les Mathématiques en Portugal au XIX^e siècle*, par R. GUIMARAES, p. 77. Coïmbre, 1900.

F. CHOMÉ (Bruxelles).

Une nouvelle règle à calculs.

La règle à calculs circulaire CH. CHARPENTIER, qui a été signalée aux lecteurs de cette Revue par M. H. LAURENT (Paris), vient d'être mise en vente, au prix de fr. 18.—, chez les principaux opticiens. On peut aussi l'obtenir directement en s'adressant à l'inventeur M. Ch. Charpentier, Ingénieur, à Valdoie-Belfort (France).

A propos d'un théorème sur le triangle.

Le théorème de M. Kariya publié dans notre numéro de mars 1904 (p. 130 à 132) et les intéressantes remarques qu'il a provoquées (p. 236-239, 406-411) nous en procurent encore de nouvelles que nous résumons ci-après.

VIII. — Lettre de M. BARBARIN (Bordeaux) :

Dans la note sur le théorème de M. Kariya, p. 238, le lecteur est prié de faire la rectification suivante :

ligne 16 : lire α'_1 et α'_2 au lieu de α_1 et α_2

ligne 17 : lire α_1 et α_2 au lieu de α'_1 α'_2

ligne 24 : lire $\frac{p-c}{p-b}$ au lieu de $\frac{p-b}{p-c}$

IX. — Lettre de M. CANTONI (Viadano, Mantova, Italie).

a) La proposition suivante admet comme cas particulier celui qui a été indiqué par M. KARIYA.